

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017

2017 V. 10 Vœu relatif aux « boîtes à dons » de l'association « Règles élémentaires ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que les femmes représentent environ 40 % des sans-abris selon l'INSEE ;

Considérant que 48 % de ces femmes ont entre 18 et 29 ans selon l'INSEE ;

Considérant le prix élevé des produits hygiéniques relatifs aux cycles menstruels ;

Considérant que les dons de nourriture et de vêtements sont supérieurs aux dons de produits hygiéniques ;

Considérant les risques sanitaires liés à l'absence de moyens de protection lors des cycles menstruel ;

Considérant le partenariat entre la mairie du 18e et l'association « Règles élémentaires », à l'occasion de la Semaine de la solidarité, qui consiste à mettre à disposition une « boîte à dons » de serviettes et tampons ;

Considérant la proposition de l'association « Règles élémentaires » de voir se multiplier ce type de partenariat ;

Considérant l'absence de moyens matériels que ce dispositif demande ;

Considérant que les femmes sans-abris ont besoin de ces produits toute l'année ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet-Oulaldj, Danièle Premel, Hervé Bégué et les élus-es du groupe Communiste-Front de gauche, et Dominique Versini, au nom de l'Exécutif,

Émet le vœu que :

- les mairies d'arrondissement développent des partenariats avec des opérateurs associatifs pour la mise en place de « boîtes à dons » disponibles tout au long de l'année.
- la Ville de Paris s'engage à soutenir ce type de projets dans le cadre du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion sur l'ensemble du territoire parisien, en lien avec les structures associatives financées par la Ville pour l'accueil et l'accompagnement des femmes en situation de rue.